

Salomé BENGUIGUI double médaillée d'or



Elève en terminale bac pro esthétique, parfumerie, cosmétique (EPC) au lycée Marcelle PARDÉ (le seul établissement public à proposer cette spécialité dans le département de l'Ain), Salomé BENGUIGUI s'est rendue en juin dernier, au siège de la Chambre des Métiers Artisans à Bourg en Bresse, pour y recevoir son prix, suite à sa participation au concours du meilleur apprenti de la région.

Joie et fierté étaient au rendez-vous puisque Salomé a reçu la médaille d'or.

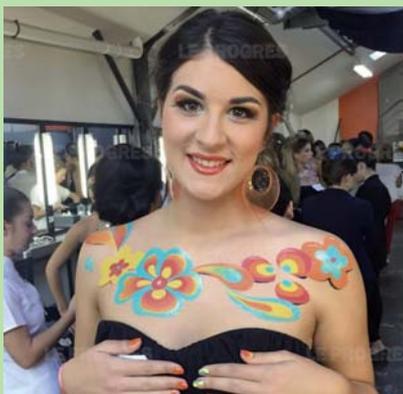
Elisabeth ELLUL et Olivier RIGAUD, conseillers municipaux, qui participaient à cette soirée, ont félicité la jeune gagnante et ses parents, très fiers de la performance de leur fille.

Grâce à cela, la jeune élève s'est vue ouvrir les portes nationales de cette compétition qui s'est déroulée, à Paris, les 3 et 4 octobre de cette année.

Parmi 35 autres candidats venus de toute la France, Salomé devait faire une mise en beauté sur le thème des années soixante-dix et ce durant trois heures.

Au final, Salomé BENGUIGUI a reçu en récompense de sa prestation, trois mois après la première, une deuxième médaille d'or qui lui sera remise en mars 2016 au Sénat.

Félicitations donc à cette jeune apprentie qui deviendra, n'en doutons pas, une véritable artiste professionnelle dans son domaine.



Modèle de Salomé

Editorial



Éric BEAUFORT
Maire

Ces derniers mois ont donné lieu à des débats législatifs concernant la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). Cette loi, complète et complexe, réforme les différentes strates décisionnelles que sont, entre autres, les conseils régionaux, départementaux, mais également les communautés de communes. Dans ce cadre, vous avez peut être lu, ou entendu, que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), qui est la nôtre, risquait d'être impactée par l'application toute personnelle de cette loi par notre préfet Laurent TOUVET.

Il propose en effet de fusionner notre communauté de communes avec celles de la Vallée de l'Albarine et de Rhône-Chartreuse de Portes. Cette fusion augmenterait de façon importante le nombre de communes intégrées à la CCPA qui compterait alors 54 communes au lieu de 33.

La loi NOTRe prévoit, sous l'autorité du préfet, que les communautés de communes inférieures à 15 000 habitants soient dissoutes pour être regroupées dans une nouvelle communauté conforme à ce palier.

En revanche, les parlementaires ont amendé la loi pour les communautés de communes intégrant les communes de montagne. Le palier, pour ces dernières, passant de 15 000 à 5 000 habitants. Cette disposition concerne les deux communautés de communes que le Préfet souhaite malgré tout rattacher à la CCPA alors qu'elles ne devraient pas être concernées. Notre communauté de commune, quant à elle, avec ses plus de 64 732 habitants resterait, même sans modification, l'une des plus importantes du département.

La quasi-totalité des communes de la CCPA se sont déclarées hostiles à cette fusion, d'autant plus qu'elle interviendrait à compter de 2017, c'est-à-dire en plein milieu du mandat municipal. Par ailleurs les compétences actuellement transférées par les communes à leurs communautés de communes respectives sont très différentes d'une communauté de communes à l'autre et pour certaines, incompatibles avec la taille de la future entité constituée.

Globalement les élus communautaires sont prêts à étudier un élargissement du cadre de la CCPA, mais pas de façon aussi précipitée. L'étude sereine de ce dossier pourrait aboutir à des propositions de découpage mieux adaptés à notre bassin de vie et applicables à l'horizon 2020. C'est ce qui sera proposé au préfet dans les semaines et les mois qui viennent.

En espérant qu'il saura nous écouter sans utiliser son ultime pouvoir "le passer outre" !

Rappelons que la CCPA est l'échelon décentralisé le plus proche de la commune, et que toute modification substantielle pourrait être lourde de conséquences dans l'organisation même des communes qui la composent.

J'espère donc que le préfet saura se rallier aux décisions des élus du peuple.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

A bientôt.

Inauguration de la mairie



Après plus d'un an d'études comparatives portant soit sur la rénovation du bâtiment existant, soit sur la construction d'un nouvel équipement, le résultat des investigations prenant en compte l'ensemble des critères techniques (accessibilité), géographiques (classe sismique), financiers et environnementaux, le choix s'est porté sur la réalisation d'un bâtiment neuf.

Débutée le 2 septembre 2013, la construction de la nouvelle mairie a duré dix mois et deux semaines. Si son ouverture est effective depuis le 13 août 2014, son inauguration n'avait pas encore été faite. En effet, la municipalité souhaitait attendre l'achèvement des travaux d'aménagement des stationnements et des espaces verts afin de présenter le bâtiment neuf dans son cadre définitif.

C'est donc le samedi 12 septembre 2015 que la nouvelle mairie de VILLIEU LOYES MOLLON a ouvert, officiellement, ses portes.

S'étaient déplacés pour l'occasion, Sylvie GOY-CHAVENT (sénatrice de l'Ain), Viviane VAUDREY (conseillère départementale de l'Ain,) Jean-Louis GUYADER (maire de Charnoz sur Ain et président de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain CCPA).

Imaginé et conçu par l'architecte M. BARRILLOT, ce nouveau bâtiment de 455 m² comprend principalement : 8 bureaux, 1 salle de réunions, 1 salle de conseil municipal dans laquelle sont également dispensées les célébrations, 2 sanitaires, 1 local d'archives et 1 garage pour 2 véhicules.

Avec les destructions de l'ancienne école maternelle et de l'ancienne mairie, l'aménagement des espaces verts et de l'aire de stationnement, les équipements urbains et autres mobiliers, l'opération s'élève à 1 282 700 euros.

Pour aider la commune à réaliser ce projet, l'Etat a accordé une subvention de 45 500 euros. Tous nouveaux bâtiments nécessitent un minimum de renouvellement de mobilier. Pour cela, la sénatrice a fait don d'une partie de son enveloppe parlementaire à hauteur de 4 555 euros.

Après un discours d'Éric BEAUFORT, maire de la commune, les félicitations de madame la sénatrice et la coupe symbolique du ruban tricolore, le public était invité à entrer visiter les locaux. Dans le rôle de guide, le maire a fait découvrir aux personnalités ainsi qu'aux habitants présents, les différents bureaux, installations et la salle du conseil municipal. Celle-ci, de par sa surface (95 m²), a remporté un grand succès (il faut dire que ceux qui connaissaient l'ancienne salle du conseil et mariages étaient habitués à ses tout petits 48 m²).

La cérémonie s'est terminée par une légère collation servie sur l'esplanade de la salle des mariages, à l'orée du Clos Quinat, ce qui aurait pu être très agréable si la pluie n'était venue participer à l'inauguration.



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INSTALLATION - RÉNOVATION
 DÉPANNAGES 7j/7 CHAUFFAGE - VENTILATION - AUTOMATISME
Denis CHABANNE
 Mobile : 06 71 77 16 42

Les Villardes - Mollon
 01800 VILLIEU
 Tél. 04 74 35 46 74
 Courriel : allume.code@free.fr

Ent. JM Fernandes
Plâtrerie - Peinture
 Petits travaux de carrelage **06 60 55 80 83**
 Décoration
 Patines sur meubles

Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon
 04 37 86 01 99

Descollonges Régis
 Maçonnerie Générale
 (anciennement Paul Tarkin)
04 74 46 77 91
06 20 25 41 99
 Chemin de Chavagneux
 01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs et restaurations
Terrassement murs de clôture piscine, terrasse

Conception création et entretien d'espaces verts
 Entretien: Tonte Débroussaillage
 Plantation Taille et Élagage
 Pavage et Maçonnerie Paysagère
 Arrosage automatique

Bastien NUGIER
 06 22 56 67 65

HORIZON VERT
 Conception, création et entretien d'espaces verts
 HORIZON VERT - 91, rue Montplaisir - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél. 04 74 37 01 98

Changement de commandement au CPINI

Après la démission soudaine, fin 2013, de l'ancien chef de corps du Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI), le maire souhaitait néanmoins poursuivre l'action de cette structure et en garantir la pérennité.

C'est pourquoi, il avait immédiatement sollicité Christophe FAFOURNAUX pour lui confier provisoirement le commandement du centre, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Ayant accepté cette responsabilité, Christophe était officiellement nommé chef de corps le 1^{er} août 2014. Mais la cérémonie, traditionnelle lors d'un changement de commandement, n'avait jamais été organisée.

Voilà qui est fait. Samedi 26 septembre 2015, Christophe FAFOURNAUX a reçu, des mains d'Éric BEAUFORT, maire de la commune et de ce fait commandant en chef, le drapeau de la caserne, symbolisant ainsi la remise du pouvoir de commandement au nouveau chef de corps.

Le commandant MORAND, qui a orchestré la cérémonie, a félicité Christophe pour sa nomination et pour l'excellent travail qu'il a réalisé depuis plus d'un an. Il a remercié également l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires qui, bénévolement, s'investissent et risquent même parfois leur vie pour la sécurité de tous.

Après avoir, lui aussi, félicité le jeune sergent, le maire, a tenu à le remercier pour l'organisation qu'il a mise en place depuis sa nomination et qui a permis de créer une nouvelle dynamique au sein du CPINI.

Ses 3 adjoints et lui-même ont su fédérer et mobiliser de nouvelles recrues pour porter l'effectif du centre à 13 sapeurs-pompiers avec une potentialité de 5 pompiers supplémentaires en cours de recrutement.

Notons qu'actuellement le Centre de Première Intervention réalise une moyenne de 120 interventions par an. Pour l'année 2015, déjà 106 événements ont sollicité les sapeurs-pompiers de Villieu Loyes Mollon.

Nous souhaitons à Christophe FAFOURNAUX une belle carrière au sein de notre CPINI.



Christophe FAFOURNAUX recevant le drapeau symbolique des mains du maire.

Christophe FAFOURNAUX entre au CPI le 1^{er} mars 2004 à l'âge de 18 ans. Il est nommé au grade de 1^{er} classe le 1^{er} septembre 2008 et obtient sa formation initiale en octobre 2008 puis celle de chef d'équipe en juin 2010. Le 11 novembre 2010 nommé caporal il obtient sa formation de chef d'agrès opérations diverses en mars 2011.

Après avoir accepté la responsabilité du poste de commandement proposée par le maire en janvier 2014, il est promu au grade de sergent au 1^{er} août 2014 en même temps que sa nomination officielle de chef de corps.

Art, Création et voitures rétro

Le dimanche 7 juin, deux associations se sont réunies pour l'organisation d'un premier événement à Mollon.

Art et Culture, ne souhaitant plus organiser de marché de la création pendant la période de Noël, a eu l'idée de s'associer à Scoot Auto Retro pour offrir une exposition commune. Les créations artisanales ont ainsi côtoyé les voitures anciennes à l'ombre des arbres du magnifique parc Bonamour.



Une centaine de voitures anciennes ont répondu à l'invitation. Philippe Dorkel, président de Scoot Auto Retro, a proposé aux participants une balade dans la Dombes à bord de ses véhicules d'exception.



Les enfants de l'école du Toison ont, eux aussi, participé à l'exposition en offrant quelques oeuvres réalisées en classe avec leurs professeurs.

Grâce à l'énergie de tous les bénévoles, cette première manifestation a rencontré un vif succès et l'événement sera reconduit le 12 juin 2016. Alors si vous souhaitez exposer votre véhicule ancien, vous pouvez contacter Philippe Dorkel au : 04 74 36 49 33. (Chaque premier lundi du mois, les passionnés de vieilles voitures se réunissent à 20 h à la Maison pour Tous de Mollon). Ou si vous désirez exposer vos créations, vous pouvez demander une fiche d'inscription en envoyant un mail à : sandrinenicolas-lespinasse@hotmail.fr

Pose - Ponçage Réparation - Vitrification

aymejacques@wanadoo.fr

22 cours de la République
69100 Villeurbanne
04 78 84 44 82

390 rue de la Gare
01800 Villieu Loyes Mollon
04 74 61 41 04

**JACQUES
AYME**

PARQUETS - ESCALIERS

06 07 65 48 13

Fax : 04 78 84 64 75



Cédric JACQUET SARL

- Charpente • Couverture • Zinguerie • Menuiserie
- Agencement intérieur • Salle de bain • Cuisine

☎ 04 74 61 12 68 - 06 88 41 61 33

Zone d'activité sous la Gare
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON - Fax : 04 74 61 12 67



Guilaine et Jean-Claude
FAFOURNAUX

Particuliers - vitres, intérieur voitures, débarras...

Professionnels - bureaux, commerces, ateliers, immeubles...

759 chemin de la Côtière - 01800 Villieu Loyes Mollon

☎ 04 37 61 10 45 - 06 22 56 28 46



**Un ostéopathe à portée
de main**

Florent Martinez
Ostéopathe D.O.

Service d'ostéopathie à domicile

www.adosteo.com Tél : 07 82 80 70 22

Disponible
tous les jours

Vague des classes en 5



Notons la présence cette année de 3 nonagénaires :

- ♦ Mme CELAYRON,
- ♦ M. CIROT,
- ♦ M. PÈTRE.

C'est devenu une tradition, chaque année, de Mollon à Villieu, en passant par Loyes, la vague des classes déferle dans les rues de nos 3 villages, accompagnée par l'Ensemble Musical de VLM. Cette année, 47 participants composaient cette longue colonne de joyeux classards. Toute la journée s'est déroulée dans la bonne humeur jusqu'au repas du soir qui a accueilli 105 convives. Évelyne NALLET, présidente des classes en 5, et toute son équipe organisatrice, remercient tous les participants et la municipalité qui, comme chaque année, a offert le pot de l'amitié à l'arrivée de la vague.



Remercions Éric MENAND qui permet chaque année aux classards les plus âgés de participer à cet événement.

Carré vert - Éco-citoyen

Formation à l'utilisation des produits phytosanitaires ; Un pas vers la gestion sans pesticides !

Dans le cadre du plan "Ecophyto 2018" visant à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, le décret du 18 octobre 2011 a rendu obligatoire la détention d'un certificat individuel, pour tout utilisateur de produits "phyto". La loi d'Avenir du 11 septembre 2014, accélère l'application du plan "Ecophyto" 2018 en imposant aux collectivités territoriales une date butoir (26 novembre 2015) pour l'obtention de ce certificat.

C'est dans ce but que le Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) a décidé d'accompagner les communes en organisant ces formations à destination des agents des collectivités du secteur et d'en prendre en charge les frais. Les 29 et 30 septembre 2015, la salle de la Maison Pour Tous de Mollon recevait une vingtaine de stagiaires. Daniel BOTELLA, Jordan CHABERT et



Modèle de désherbeur thermique utilisé par le personnel technique de la mairie

Jean-Michel FERRER, responsable des services techniques, ont suivi et obtenu avec succès leur certificat d'applicateur opérationnel.

Ces deux journées ont permis entre autres, d'aborder différentes thématiques liées à la santé, à l'environnement, aux conditions d'application et de stockage des produits. La réduction des produits a été évoquée en abordant la pratique de solutions alternatives dans la perspective de l'application de la loi "LABBE" qui proscriit l'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces verts au 1^{er} janvier 2017.

Agenda

Samedi 5 décembre

Fête des lumières - Comité des Fêtes
Place Saint-Pierre
Renseignements : Michel BOZZACO
04 74 61 21 63

Dimanche 6 décembre

Elections régionales 1^{er} tour
Bureaux de votes
Renseignements : Mairie
04 74 61 04 60

Vendredi 11 décembre

Repas de Noël - Club Rencontre
Salle polyvalente
Renseignements : Denise ARPIN
04 74 61 10 87

Samedi 12 décembre

Vente de pain d'épices - Gym volontaire
Place Saint-Pierre
Renseignements : Evelyne NALLET
04 74 61 38 22

Dimanche 13 décembre

Elections régionales 2^e tour
Bureaux de votes
Renseignements : Mairie
04 74 61 04 60

Concert de Noël - Ensemble Musical de VLM
Centre Innovance
Renseignements : Jean MENAND
04 74 61 12 35

Samedi 19 / dimanche 20 décembre

Gala de danse - Dynamic Club
Centre Innovance
Renseignements : Audrey GEOFFRAY
06 70 47 40 57

**Entreprise de maçonnerie**
Fondée en 1959
Restauration Rénovation Neuf
BATIMENTS INDUSTRIELS
sarl J. MENAND
1049 AVENUE CHARLES DE GAULLE
01800 VILLIEU
TÉL. 04 74 61 02 85 FAX : 04 74 61 25 75

